



## Agenda

### Lundi 24 juin

-9h : colloque « L'emploi des jeunes aujourd'hui et demain », en partenariat avec l'association « Jeunesse et Entreprises » (auditorium André et Liliane Bettencourt).

-15h : **Massimo DE LEONARDIS**, professeur à l'université du Sacré-Cœur de Milan, « *France et Italie : les relations troublées entre les sœurs latines* ».

-Après la séance : comité secret (**quorum requis**).

-17h : jury du prix Fréville-Messmer (salon Dupont-Sommer).

### Mercredi 26 juin

-11h : assemblée générale de l'Institut (grande salle des séances).

-12h30 : déjeuner des académiciens et des personnels de l'Institut (cour d'honneur).

### Lundi 1<sup>er</sup> juillet

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 7).

-12h30 : déjeuner des académiciens (salon Édouard Bonnefous).

-15h : **Jean BAECHLER**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, « *La différence entre politique extérieure et relations internationales : le cas de la France* ».

-17h30 : Remise des prix franco-taiwanais 2018 (grande salle des séances).



## Séance du lundi 17 juin

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 3 juin, le président **Georges-Henri Soutou** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages. Quatre ont été présentés : *La face cachée de la Commune* d'Hélène Lewandowski (Paris, Cerf, 2018, 240 p.), recommandé par **François d'Orcival**, *Start up. Arrêtons la mascarade* de Nicolas Menet et Benjamin Zimmer (Paris, Dunod, 2018, 227 p.), recommandé par **Yvon Gattaz**, *Le climat après la fin du mois* de Christian Gollier (Paris, PUF, 2019, 367 p.), recommandé par **Michel Pébereau**, enfin *Pie XII. Un pape pour la France* de Frédéric Le Moal (Paris, Perrin, 2019, 335 p.) présenté par le président **Georges-Henri Soutou**.

Celui-ci a alors donné la parole à son confrère **Philippe Levillain** pour une communication intitulée « Les yeux du Saint-Siège sur les relations internationales de la France ».

Sans revenir sur la riche histoire des relations entre la France et le Saint-Siège – que n'épuisent ni la formule de « fille aînée de l'Église », ni le titre de chanoine d'honneur du Latran reconnu au chef de l'État français, ni les « Pieux Établissements » français à Rome – Philippe Levillain a invité à considérer, en préambule à son propos, deux paramètres. Le premier est la familiarité des souverains pontifes avec la réalité française, très poussée chez Pie XII, Jean XXIII et Paul VI, un peu moins évidente peut-être chez leurs successeurs Jean-Paul II et **Benoît XVI**, encore que l'un et l'autre aient été parfaitement francophones. Le second est la nature du regard porté sur la France, qui a valeur de « révélateur » d'une certaine conception de la société chrétienne, dont l'appel de Jean-Paul II au Bourget (« France, fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? ») se faisait l'écho en 1980. La France devient un « lieu d'appréciation des convulsions contemporaines entre Jérusalem et Athènes, entre la Foi et la Raison, au cœur de la civilisation européenne depuis des siècles ».

Partant de ce constat, Ph. Levillain a distingué trois grandes époques au long des huit dernières décennies. Passé l'épisode de la Seconde Guerre mondiale (la défaite française en 1940 est vécue, à Rome, comme une déconvenue, nonobstant de bonnes relations avec le gouvernement de Vichy), « la France joue un rôle clef dans le projet européen du pape Pie XII relayant, au demeurant, celui de Pie XI », dans un contexte où la menace soviétique s'est accrue. Mais c'est aussi un temps de tensions, au sujet de la décolonisation notamment, qu'anticipe le Saint-Siège en promouvant les hiérarchies locales.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle, qui coïncide avec l'élection de Jean XXIII (grâce aux voix françaises), ouvre un « âge d'or ». L'épiscopat français contribue puissamment à orienter Vatican II dans un sens réformateur. Le Vatican, néanmoins, n'épouse pas le point de vue gaullien sur l'Europe et mise sur l'ONU (voir le discours de Paul VI à New-York en 1965), tout en se démarquant, lui aussi, d'un atlantisme étroit. La législation française sur les mœurs, dans les années 1970, contribue par la suite à distendre les liens.

L'élection de Jean-Paul II (1978) modifie les équilibres internes à la chrétienté : « L'axe de la civilisation chrétienne se déplaça vers l'Est. » Le Saint-Siège et la France affichent, dans les années 1980-1990, de réelles divergences diplomatiques, sur l'ex-Yougoslavie par exemple. Surtout, si Jean-Paul II s'est beaucoup référé aux « droits de l'homme », l'opposition française à la mention des racines chrétiennes de l'Europe n'a pas été comprise. La France est regardée, y compris par le pape François, comme « la terre de l'humanisme chrétien en voie de déshérence ». Sur ce point, toutefois, le défi est général à tout l'Occident et la singularité française est de moins en moins ressentie comme telle.

À l'issue de sa communication, **Philippe Levillain** a répondu aux questions et observations que lui ont présentées ses confrères **Bertrand Saint-Sernin**, **Bruno Cotte**, **Yves Gaudemet**, **Jacques de Larosière**, **Georges-Henri Soutou**, **Jean-Robert Pitte**, **Pierre Delvolvé** et **Haïm Korsia**.

## Dans la presse et sur les ondes

- « Ce que nous devons à nos aïeux héroïques », *Le Figaro*, 6 juin 2019 : tribune de **Chantal Delsol** à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement en Normandie. « L'Occident d'aujourd'hui entretient une relation particulière avec les commémorations de victoires militaires. [...] Il y a un facteur qui rend ces souvenirs comme irréels. Nous vivons depuis ce temps dans un monde sans guerre. » Peu de jeunes Français, poursuit Ch. Delsol, iraient risquer leur vie pour un territoire ou bien pour une idée. Pourtant, dans un monde qui demeure hostile, l'armée française « conserve l'ancien esprit de courage et de sacrifice, bien visible dans les conflits d'Afrique ». L'armée « peut nous protéger parce qu'elle ne croit pas à toutes ces salades romantiques qui nous font compter sur la paix éternelle. » « Au fond, les commémorations ont pour seul but de rappeler que chacune de nos grandeurs, de nos joies et de nos bonnes étoiles a été conquise sur le malheur et sur les tragédies. »

- **Mireille Delmas-Marty** était « l'invitée » de *Télérama* dans son numéro du 8 juin (propos recueillis par Michel Abescat). Elle y revient entre autres sur les évolutions du droit depuis les débuts de sa carrière : « Le droit s'est [...] tellement complexifié qu'il offre des possibilités inimaginables. [...] Cette évolution [...] est passionnante à observer et elle constitue un formidable révélateur de l'évolution des sociétés. En outre, devenue professeur très jeune, je me suis sentie d'autant plus libre que je m'étais toujours intéressée à des sujets considérés comme marginaux, comme le droit pénal des affaires ou le droit international des droits de l'homme, situés dans ces zones incertaines d'un droit encore en gestation, à la fois national, international et supranational. [...] Je peux dire que j'ai travaillé toute ma vie sur un droit qui n'existe pas, ou qui émerge à peine et mobilise à la fois rigueur et imagination. » Elle s'explique aussi sur son goût pour la poésie et les métaphores : « Les poètes ont la capacité à trouver les mots justes, ceux qui redonnent toute sa force au langage. [...] C'est en regardant les nuages que j'en suis venue aux métaphores maritimes. Certains systèmes de droit sont comme un nuage : à peine a-t-on fini de le dessiner qu'il a déjà changé de forme. » Le dernier ouvrage de Mireille Delmas-Marty, *Sortir du pot au noir* (Paris, Buchet-Chastel, 2019) a fait par ailleurs l'objet d'une recension dans *Les Etudes* de juin 2019.

## À savoir

- « Rien ne disparaîtra du rêve des bâtisseurs » : le discours de **Haïm Korsia**, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques, lors de l'hommage rendu à Notre-Dame de Paris en ouverture de la séance solennelle de remise des grands prix de l'Institut de France, peut être consulté en ligne avec les autres allocutions prononcées lors de cette cérémonie. « Nul doute que les bâtisseurs de Notre-Dame aient eu à l'esprit cette foi inébranlable, ce désir impérieux de sublimer leurs savoir-faire, d'élever vers les cieux cette flèche comme un signal de rencontre et d'espérance donné au monde et, humblement, à Dieu lui-même. Nul doute que pendant près de neuf siècles cette proclamation a été perçue [...] comme un signe extraordinaire de solidité, de ferveur, de confiance et d'espérance. » ([http://www.institut-de-france.fr/sites/institut-de-france.fr/files/discours\\_hommage\\_a\\_la\\_cathedrale\\_notre-dame\\_de\\_paris\\_def.pdf](http://www.institut-de-france.fr/sites/institut-de-france.fr/files/discours_hommage_a_la_cathedrale_notre-dame_de_paris_def.pdf)).

- **Jacques de Larosière** a présenté le 5 juin dans les locaux du Parlement européen ses « Réflexions sur les déséquilibres des paiements courants au sein de la zone euro », dans le cadre de la « Conférence Euro 50 ». Il attire l'attention sur la croissance de l'excédent global de la zone euro : à l'exception de la France et de la Grèce, tous les pays membres ont renoué avec l'équilibre en 2017 et 2018, l'Allemagne et les Pays-Bas affichant de leur côté des surplus importants. Or, cette situation est lourde de menaces, alors même que les États-Unis renouent avec des formes de guerre commerciale. Elle impose des ajustements symétriques entre pays de la zone euro : s'il importe, pour J. de Larosière, que les pays du Sud poursuivent et intensifient les réformes structurelles qui leur ont permis de revenir à l'équilibre, on ne peut pas leur imposer d'atteindre les coûts du travail allemands. Les pays du Nord doivent également réagir, par exemple en investissant dans des infrastructures d'avenir ou en prenant leurs responsabilités en matière de défense et de sécurité européenne communes. Il les invite également à orienter leur épargne vers des investissements « vertueux » dans les pays du Sud. On pourra lire, en parallèle, la tribune d'**Hélène Rey** dans *Les Échos* du 23 mai (« Comment rétablir l'équilibre macroéconomique de la zone euro »), qui aboutit à des conclusions semblables.

Jacques de Larosière a également accordé à la *Revue Banque* du mois de juin un entretien, dans le cadre du dossier thématique sur les « Fusions transfrontalières ». Il y souligne le paradoxe de banques transfrontalières dont le capital et les liquidités sont aujourd'hui fragmentés entre les différents pays, alors même que l'Union bancaire a été mise en place. Il souhaite que la réglementation revienne à davantage de neutralité et n'empêche pas les fusions nécessaires, prélude à un « grand marché bancaire européen ». Les interventions de J. de Larosière peuvent être lues en ligne sur sa page d'académicien.

- **Bernard Stirn** a participé le 12 juin à une conférence-débat à l'École normale supérieure, organisée par des élèves de l'ENS et des étudiants de Sciences Po, sur le thème « Le droit à l'épreuve du numérique ». Le 18 juin, il est invité au Collège des Bernardins à débattre avec Cyrille Bret, inspecteur de l'administration et maître de conférences à Sciences Po Paris, et Amandine Grima, professeur agrégée d'économie et gestion, sur le thème « Réhumaniser la transmission », dans le cadre des « Mardis des Bernardins ». Il a publié par ailleurs un article sous le titre « Europe et droits fondamentaux » dans la *Revue des juristes de Sciences Po* (n°17, juin 2019). Retraçant la dimension juridique de la construction européenne, à travers ses institutions, son personnel judiciaire et ses grandes décisions, il montre comment s'est bâti un « droit européen des droits de l'homme », qui a complété et renforcé la législation déjà existante dans les États. Il conclut par les défis auxquels ce droit est désormais confronté (migrations, terrorisme, Internet) : « Réconcilier au moins sur notre continent démocratie et liberté apparaît comme un impératif pour que, surmontant les dangers du repli sur soi et les illusions du souverainisme, le projet européen conserve sa vigueur. »

- **Pierre Mazeaud** est intervenu le 13 juin à l'École nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix pour une conférence intitulée « Montagne, justice et liberté ». Il a évoqué en particulier la responsabilité des guides de haute montagne.

- **Mireille Delmas-Marty** a pris part au forum mondial « Normandie pour la paix » les 4 et 5 juin au Mémorial de Caen, lors d'une table ronde sur le thème « Humaniser la paix : quels acteurs ? ». Elle conclura, le 19 juin à 18h30 à l'Assemblée nationale (salle Victor Hugo), le cycle de conférences « L'Europe inachevée ? » du cercle « Esprit civique ». Elle envisagera l'Union européenne comme « Une boussole dans la mondialisation ».